

Avant-propos

Depuis 50 ans, l'OCDE fournit aux autorités publiques des orientations pratiques sur la gestion de l'eau qui s'appuient sur des analyses approfondies des défis liés à cette ressource, l'examen des mesures et des dispositifs de gouvernance adoptés par les pouvoirs publics, ainsi qu'une consultation régulière au sein des organes de l'Organisation et d'autres instances.

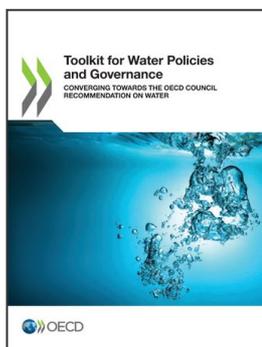
La Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'eau est un instrument juridique qui traduit, en les actualisant, les principaux messages provenant de cette expérience unique des politiques et de la gouvernance de l'eau. Elle a été élaborée conjointement, dans le cadre du Programme horizontal sur l'eau de l'OCDE, par les Directions de l'environnement, des affaires financières et des entreprises, de la gouvernance publique, du commerce et de l'agriculture, en collaboration avec le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes. Ce travail collaboratif reflète le caractère transversal des questions et des politiques de l'eau, ainsi que la nécessité de procéder à des arbitrages et d'améliorer la cohérence et la coordination entre les domaines d'action et les groupes d'acteurs.

La Recommandation fournit aux pays une approche stratégique dont l'objet est d'élaborer un système cohérent de gestion de l'eau qui favorise une croissance et un développement durables. Elle donne des orientations pratiques de haut niveau relatives à la gestion des ressources en eau et la fourniture de services de l'eau. Le texte est structuré en plusieurs grandes sections : Politiques de l'eau ; Gestion quantitative de l'eau ; Amélioration de la qualité de l'eau ; Gestion des risques et des catastrophes liés à l'eau ; Efficacité de la gouvernance de l'eau ; Mise en place de financements, d'investissements et d'une tarification durables pour l'eau et les services de l'eau.

Cette Recommandation est reconnue comme une source d'inspiration pour les administrations – nationales et infranationales –, la société civile et le secteur privé. Depuis son adoption, des bonnes pratiques pouvant faciliter sa mise en œuvre sont recueillies par l'OCDE et compilées dans la présente Boîte à outils. Celle-ci a pour but d'inspirer et d'aider les pays qui ont adhéré à la Recommandation – ou envisagent de le faire – ou qui ont l'intention de se conformer à cette norme.

Le Secrétariat de l'OCDE est prêt à travailler avec les pays qui souhaitent adhérer à la Recommandation. L'adhésion à cette norme peut être l'occasion pour les pouvoirs publics d'engager d'ambitieuses réformes. Elle peut aussi être le signe d'une volonté politique d'adopter des bonnes pratiques internationales favorisant la réalisation d'objectifs ambitieux en matière de politique de l'eau.

Les mises à jour de la Boîte à outils et des conseils concernant l'adhésion à la Recommandation sont disponibles sur une page dédiée du site de l'OCDE (www.oecd.org/water).



Extrait de :

Toolkit for Water Policies and Governance

Converging Towards the OECD Council Recommendation on Water

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/ed1a7936-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Avant-propos », dans *Toolkit for Water Policies and Governance : Converging Towards the OECD Council Recommendation on Water*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9f698d4e-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.